

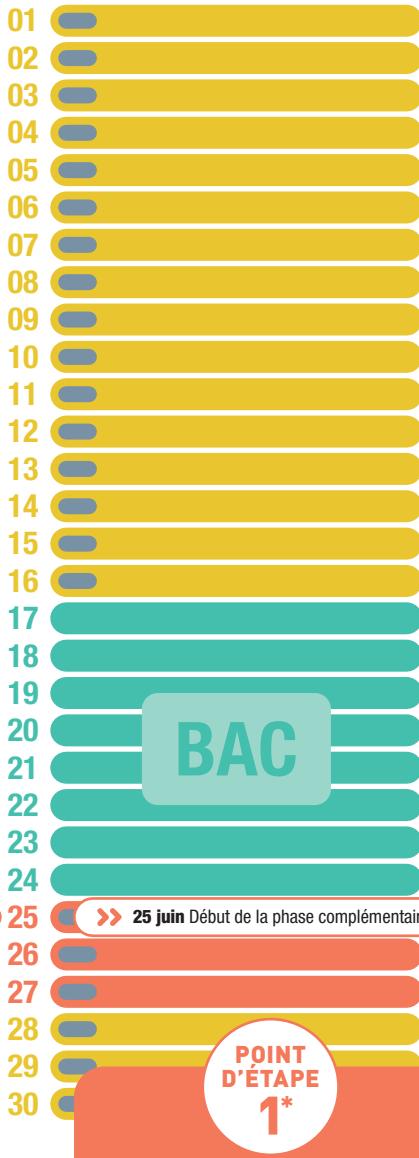
# LES GRANDES ÉTAPES DE LA PHASE PRINCIPALE D'ADMISSION 2019

## Mai



» **15 mai** début de la phase d'admission  
je reçois les réponses à mes vœux

## Juin



**BAC**

» **25 juin** Début de la phase complémentaire\*\*

**POINT D'ÉTAPE 1\***

Je dois confirmer mes choix :  
Proposition d'admission acceptée  
et/ou vœux en attente maintenus

Après validation du point d'étape n°1, je peux activer le **répondeur automatique** pour mes vœux en attente maintenus

## Juillet



**Résultats du BAC**

» **À partir du 6 juillet** : si je n'ai pas de proposition d'admission je peux solliciter l'accompagnement de la CAES\*\*\*

**POINT D'ÉTAPE 2\***

Je dois confirmer mes choix :  
Proposition d'admission acceptée  
et/ou vœux en attente maintenus

» **19 Juillet** fin de la phase d'admission

**POINT D'ÉTAPE 3\***

Je dois confirmer définitivement mon choix d'inscription

**14 septembre** Fin de la phase complémentaire

### Délais de réponse aux propositions d'admission

Respectez bien le délai de réponse !

Lorsque vous avez une proposition d'admission le délai de réponse est indiqué en face de chacun de vos vœux dans votre dossier Parcoursup

Délais de réponse :

■ 5 jours pour répondre (J+4)

■ 3 jours pour répondre (J+2)

2 jours (J+1) pour répondre à compter du 2 septembre pendant la phase complémentaire.

» Pendant les épreuves du BAC l'envoi des propositions d'admission est interrompu et les délais de réponse sont suspendus.

\* Les candidats qui ont accepté une proposition d'admission définitivement ne sont pas concernés par les points d'étape.

\*\* La phase complémentaire vous offre la possibilité de formuler de nouveaux vœux pour les formations qui ont des places disponibles.

\*\*\* Si je n'ai pas de proposition d'admission et que j'ai formulé au moins un vœu en phase complémentaire, je peux solliciter la CAES (Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur) de mon académie.